

Exercice 5: Règlementation Nationale

L'entreprise DUROUL a signé avec un client un contrat de transport de 20 palettes Euro de Toulouse à Lyon, pour 700 Euro. Le jour du départ, le véhicule de DUROUL tombe en panne et Monsieur DUROUL est obligé de sous-traiter le transport pour 750 Euro.

• Qui doit payer le surcoût ?

Justifier votre réponse

